

LA SCPI COMÈTE REVOIT À LA HAUSSE SON OBJECTIF DE TAUX DE DISTRIBUTION 2025

Alderan rehausse l'objectif de taux de distribution 2025 de la SCPI Comète, qui passe de 7% à 8%⁽¹⁾. L'objectif de TRI à 10 ans reste inchangé, à savoir 6,50%⁽¹⁾.

Cette décision s'appuie sur les performances enregistrées au cours des cinq premiers mois de l'année⁽²⁾, sur les récentes acquisitions ainsi que sur le pipeline sécurisé. Entre janvier et mai 2025, la SCPI a déjà distribué 10,32€⁽²⁾ par part en pleine jouissance (avant retenue à la source).

Fort de ces éléments concrets, la société de gestion affine ses projections pour le reste de l'année, réaffirmant ainsi sa confiance dans la stratégie de Comète : saisir les différents momentum de marché afin d'investir au bon endroit, au bon moment et sur la bonne classe d'actifs.

Dès son lancement fin 2023, Comète a su tirer parti d'un cycle particulièrement favorable, caractérisé par une phase de décompression des taux de rendement ainsi qu'une stratégie d'investissement agile et efficiente⁽³⁾, reflétant la méthode Alderan.

⁽¹⁾ Objectifs non garantis et nets de frais de gestion. Objectifs basés sur des projections et des simulations de la société de gestion. Dans ce contexte, il n'y a absolument aucune garantie que ce placement sera rentable. Toute souscription doit être effectuée sur la base des conseils en investissement fournis aux clients et de la documentation juridique et réglementaire de la SCPI.

⁽²⁾ Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

⁽³⁾ Les investissements passés et les rendements associés ne sont pas un indicateur fiable des investissements et rendements futurs.

AVERTISSEMENT

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer à la note d'information de la SCPI Comète et au document d'informations clés disponibles gratuitement sur le site internet de la société de gestion www.alderan.fr avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Comme tout investissement, investir dans une SCPI comporte des risques, notamment un risque de perte en capital et un risque de liquidité. Il est rappelé que le montant du capital investi n'est pas garanti et qu'il est recommandé d'investir pendant une période d'au moins 8 ans.

À propos d'Alderan :

Alderan est une société de gestion de portefeuille indépendante créée en 2015 et agréée par l'AMF en 2017. Alderan assure, pour le compte de six fonds régulés destinés aux clients non professionnels (SCPI) et professionnels (OPCI Professionnels et Autres FIA), ainsi que pour le compte de mandats sous gestion, l'acquisition, la gestion, la valorisation et l'arbitrage des actifs immobiliers. Alderan est dirigée par Rémy Bourgeon (Président) et Benjamin Le Baut (Directeur Général). L'équipe est composée d'environ 60 collaborateurs.

Alderan, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-17000026 en date du 5 septembre 2017. Société par actions simplifiée au capital de 1 611 111 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 538 704 479 et domiciliée au 4, avenue Georges Mandel, 75116 Paris, France.

SCPI Comète, société civile de placement immobilier immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 980 596 811. La note d'information de la SCPI a reçu le visa AMF n°23-13 en date du 1^{er} décembre 2023 et est disponible auprès de la société de gestion de portefeuille Alderan. Notice publiée au BALO le 15 décembre 2023.

CONTACT PRESSE

Anna ZHYLCHUK

07 77 96 81 07 | communication@alderan.fr

